

**LE CONCEPT DE DISCOURS. LES TYPES DE DISCOURS / THE  
CONCEPT OF DISCOURSE. TYPES OF DISCOURSE / CONCEPTUL  
DE DISCURS. TIPURI DE DISCURS<sup>1</sup>**

**Résumé:** Ce travail, purement théorique, se propose d'exposer et de clarifier quelques problèmes concernant les théories du discours, notre contribution dans cet article étant, au-delà de la tentative d'élaborer des définitions et des classifications personnelles, la manière propre de présenter et de comparer les principales théories écrites sur ce sujet, chose très utile, même indispensable pour la maîtrise du concept de discours et ensuite pour l'analyse et l'interprétation concrète sur des textes. Nous allons mentionner aussi quelques-unes des plus importantes classifications des types de discours, faites en fonction de divers critères.

**Mots-clé:** le concept de discours, types de discours, taxinomie, définitions.

**Abstract:** The present theoretical paper aims at setting forth and clarifying some issues regarding discourse theories, our contribution- apart from the attempt to develop some personal theories and make some personal classifications- being our own manner of presenting and comparing the main theories on this topic, a thing which is extremely useful, even indispensable for mastering the discourse concept and, further on, for the concrete analysis and interpretation of texts. Then, mention will be made of some of the most important classifications of discourse types, classifications based on various criteria.

**Key words:** the concept of discourse, types of discourse, taxonomy, definitions, classifications.

*Le concept de discours*

Le terme de discours connaît une pluralité d'acceptions complémentaires et même contradictoires. On rencontrera, dans les diverses théories:

- le discours mis en opposition avec la phrase (le discours étant constitué d'une succession de phrases);
- le discours mis en opposition avec l'énoncé;
- le discours mis en opposition avec le langage (discours = « langage mis en action » - Benveniste);
- le discours associé avec le texte et le contexte;
- le discours mis en opposition avec le récit ou avec l'histoire, etc.

Il y a donc beaucoup de définitions du discours données par différents auteurs, en fonction des méthodes d'analyse du langage et des écoles linguistiques, mais on s'arrêtera seulement sur quelques unes qui nous paraissent édificatrices.

Benveniste distingue deux types d'énoncés, l'*histoire* et le *discours*. Dans l'*histoire* « il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. [...] Personne ne parle ici; les événements semblent se raconter eux-mêmes. » (Benveniste, 1966 : 239, 241) Le *discours* est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (idem, 241 – 242). La définition du discours donnée par Benveniste est au sens de

---

<sup>1</sup> Mirela Valerica Ivan, Université de Pitești, Roumanie, mirelav\_ivan@yahoo.com

« la langue en emploi et en action », très proche, de fait, de la parole saussurienne: « Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours. » (idem, p. 81)

Conformément à la pensée stylistique traditionnelle, le discours ne se connaît que soi-même (son contexte), il ne connaît que son objet, son expression directe et son langage unitaire et unique. Un autre discours, trouvé en dehors de son contexte n'est pour lui qu'un discours neutre, une simple possibilité de parler. Selon M. Bahtin « le discours naît dans le dialogue, comme sa réplique vive, il est formé d'une interaction dialogique avec le mot "étranger" à l'intérieur de son objet; le discours conçoit son objet d'une manière dialogique, ce qui signifie que l'orientation dialogique du discours est un phénomène propre à tout discours. » (Bahtin, 1982 : 130-134)

Dominique Maingueneau définit le *discours* par rapport au *récit*: « Appartiennent au discours les énoncés oraux ou écrits référés à l'instance d'énonciation, c'est-à-dire comportant des embrayeurs. Appartiennent en revanche au récit les énoncés, presque toujours écrits, qui ne contiennent aucune référence à l'instance d'énonciation, sont dépourvus d'embrayeurs (je, tu, le présent, etc.): ils ne sont donc compatibles qu'avec la non-personne. » Une autre différence essentielle entre les deux serait, selon Maingueneau, que « le *discours* et le *récit* ne s'opposent pas seulement par la présence et l'absence d'embrayeurs mais aussi par la modalisation, la manière dont le sujet prend en charge son énoncé: le *je* présent dans le discours c'est le *je* qui prend en charge l'énoncé; ce type d'énonciation se caractérisera donc par l'abondance des traces de cette prise en charge (modalités affectives, exclamations, etc.) » (Maingueneau, 1981 : 51), autrement dit, dans le discours le sujet parlant assume ses propos.

C'est toujours D. Maingueneau qui affirme plus tard que « *le discours c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication.* » (Maingueneau, 1990 : 101) L'étude du discours est indissociable de l'analyse des facteurs suivants: l'énonciateur, son énonciataire (destinataire ou allocutaire), l'espace-temps de la communication, l'intention communicative de l'énonciateur, le thème du discours et un savoir commun partagé par l'énonciateur et son destinataire, se rapportant aux données référentielles, culturelles, etc.

Selon Mariana Tuțescu, le discours est « un événement langagier; l'événement discursif suppose l'emploi de la langue par un énonciateur et sa réception par un auditeur (allocutaire ou destinataire), suite à l'application de certaines opérations énonciatives et discursives » (Tutescu, 2002 : 73).

J.-M. Adam considère à juste titre qu'« un discours réel se caractérise par sa dominante (argumentative, par exemple) et par le mélange de séquences de types différents (pas de narration sans description, une argumentation recourt souvent au récit, à l'explication et à la description, etc.). » (Adam, 1990 : 10)

Daniela Roventă-Frumușani affirme qu'on ne peut jamais rencontrer le discours en général, mais une certaine forme de « contextualisation »: bulletin météo, réclame, toast, etc. Toutefois elle essaye de lui donner une définition: « le discours c'est la structure profonde du texte auquel il assure la linéarité. L'investigation du discours n'est possible que par l'intermédiaire des traces laissées dans le texte-performance. » (Roventă-Frumușani, 2004: 67)

Teodora Cristea remarque que «le terme de *discours* a, dans la bibliographie spécialisée, au moins deux acceptions. Une première acception fait de ce terme un synonyme de "texte", mais avec le temps une nouvelle acception, plus complexe s'est précisée: le discours est non seulement une unité de rang supérieur mais aussi un texte considéré au point de vue des conditions dans lesquelles il est produit, au point de vue des rapports qui s'établissent entre le sujet d'énonciation et l'énoncé.» (Cristea, 1979 : 451)

Anne Reboul tombe elle aussi d'accord avec les linguistes qui soutiennent l'idée que le discours est «une unité linguistique d'interprétation supérieure à la phrase.» (Reboul et Mœschler, 1998 : 17)

Dans la vision d'Anna Jaubert, le discours se caractérise par la présence des actants de la communication (présence plus ou moins accentuée), «où "je" et "vous /tu" construisent dans leur relation réciproque le cadre figuratif de l'énonciation.» (Jaubert, 1990 : 9) Ce qui intéresse au premier chef l'analyse du discours est, selon Jaubert, d'«avoir la parole ou de ne pas l'avoir, ou plus exactement, dans le discours, signifier ou non qu'on l'a» (idem). On peut donc ajouter que le discours suppose l'usage de la subjectivité langagière, son degré de présence, les configurations syntaxiques, en bref, le mode d'énonciation.

William Henne définit le *discours* par rapport au récit. Dans sa vision, «le discours, c'est lorsque l'auteur, ou l'instance d'énonciation (le narrateur), se font sentir: lorsqu'on perçoit ses intentions, ses partis-pris. À chaque fois que le récit propose un sens autre en plus du sens narratif, cela relève du discours, par exemple un sens symbolique, esthétique, poétique, parabolique, philosophique, moraliste, etc. C'est le racontant, tandis que le récit c'est le raconté» (Henne, 2008). Selon lui, *récit* et *discours* sont donc généralement indissociables.

Dans notre vision, la langue (dans le sens d'inventaire qui englobe la totalité des mots et expressions existants en état latent dans une langue) n'est pas vive, mais plutôt virtuelle; c'est par l'intermédiaire du discours que la langue est ressuscitée et devient vive. Donc le discours serait, selon nous, l'utilisation (orale ou écrite) de la langue par un sujet locuteur, dans une manière propre et subjective, avec l'intention de communiquer un message à un allocutaire (message au sens générique: une information, un conseil, une requête, etc.), sans que cet allocutaire (ou destinataire) soit nécessairement présent physiquement devant le locuteur.

On a vu que le concept de discours reçoit les définitions les plus diverses, et quelques auteurs trouvent le discours synonyme avec le «texte» ou avec «l'énoncé», d'autres avec «l'énonciation», etc. Toutefois, parmi ces différentes acceptions, on peut trouver aussi des points communs: ces auteurs mentionnés admettent tous, d'une manière ou d'une autre, que la production / réception d'un discours (écrit ou oral) a besoin de trois instances co-participantes à la construction de la signification: le sujet producteur, le sujet interlocuteur et un «message» qui change en quelque sorte l'état initial de son destinataire (persuader, influencer son opinion, y faire adhérer ou, au contraire, la rejeter, etc.).

#### *Types de discours*

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue les différentes typologies du discours qui ont déjà été faites, car cela supposerait un travail de Sisyphe, vu

les nombreux ouvrages et numéros spéciaux de revues consacrés à l'analyse du discours. Nous voulons mettre en évidence l'inexistence d'une véritable taxinomie dans ce domaine, qui n'est pas encore épuisé et l'impossibilité des linguistes et des chercheurs de proposer une classification exhaustive du discours. Nous voudrions cependant mentionner quelques-unes des plus importantes classifications des types de discours, faites en fonction de divers critères.

Dans la linguistique textuelle allemande on parle du type *narratif*, du type *descriptif*, *expositif*, *instructif* et du type *argumentatif*. En reprenant cette typologie, Jean Michel Adam introduit dans la linguistique française la notion de schéma textuel global, apte d'assurer la cohérence du texte, les principaux schémas globaux étant le *narratif*, le *descriptif* et l'*argumentatif*. Dans les 5 premiers chapitres de son ouvrage *Les textes: types et prototypes*, il traite le *récit*, la *description*, l'*argumentation* et l'*explication* qu'il nomme « formes monogérées » et dans le chapitre 6 parle du *dialogue* qu'il appelle « forme compositionnelle polygérée » (Adam, 1992 : 17), en soulignant à maintes reprises l'hétérogénéité de ces types discursifs.

Mariana Tuțescu refait la classification des typologies séquentielles de Jean Michel Adam et trouve les types suivants de discours: *le récit*, qui est centré sur l'assertion des « énoncés de faire » (« Pour devenir un récit, un événement doit être raconté sous la forme d'au moins deux propositions temporellement ordonnées et formant une histoire »), *la description*, qui est centrée sur l'assertion des « énoncés d'état »; *l'explication*, basée sur l'acte d'expliquer, ou de faire comprendre quelque chose à quelqu'un; *l'argumentation*, basée sur l'acte de discours *convaincre* (persuader, faire croire), conduit vers une conclusion; *l'injonction*, centrée sur l'acte directif d'*ordonner*; elle incite à faire (recette de cuisine, le mode d'emploi); *la prédiction*, qui développe l'acte de discours *prédire* et s'actualise dans la prophétie, le bulletin météorologique et l'horoscope; *la conversation et le dialogue*.

Daniela Roventă-Frumușani (Roventă-Frumușani, 2004 : 69) réalise une classification en fonction du champ d'expérience circonscris et des paramètres de l'activité discursive. Elle parle du:

- discours oral /vs/ écrit;
- discours assumé (autobiographique) /vs/ discours non assumé (didactique);
- discours descriptif /vs/ narratif /vs/ argumentatif.

La réflexion sur les embrayeurs permet à Dominique Maingueneau (Maingueneau, 1981: 31) d'aller au-delà du simple partage du discours entre *oral* et *écrit* et d'articuler différents types de discours sur un usage spécifique de ces embrayeurs. Il distingue donc deux types de discours:

- le discours épistolaire, qui porte « la trace d'une référence à leur instance d'énonciation » et
- le discours scientifique, qui en est « dissociés » et ne comporte donc pas d'embrayeurs.

Cathérine Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 71) envisage deux grands types de discours:

- le discours «objectif», qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence

d'un énonciateur individuel; (ex: discours scientifique, procédural, lexicographique, etc.).

• le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source évaluative de l'assertion. » Il y a, dans sa vision, trois catégories de subjectivèmes, à savoir respectivement les traits [affectif], [axiologique] et [modalisateur].

Il était nécessaire de rappeler ces typologies discursives, car il ne faut pas négliger l'idée d'hétérogénéité discursive; presque tout type de discours se construit à l'aide de l'argumentation, de l'explication, de la description, du dialogue, etc. Comme disait Paul Ricœur, « il y a du discours en tout récit, pour autant que le récit n'est pas moins proféré que le chant lyrique, la confession ou l'autobiographie. » (Ricœur, 1984 : 154)

### Conclusion

A partir de plusieurs définitions du discours proposées par les théoriciens, nous avons montré la complexité de ce phénomène et la difficulté d'en proposer une définition complète. Toutefois, parmi ces différentes acceptions du discours, on a trouvé aussi des points communs: les théoriciens mentionnés admettent tous, d'une manière ou d'une autre, que la production / réception d'un discours (écrit ou oral) a besoin de trois instances co-participantes à la construction de la signification: le sujet producteur, le sujet interlocuteur et un « message » qui change en quelque sorte l'état initial de son destinataire. Nous avons pris en discussion également quelques typologies discursives de référence, notre objectif étant de mettre en évidence l'inexistence d'une véritable taxinomie dans ce domaine qui n'est pas encore épuisé et l'impossibilité des linguistes et des chercheurs de proposer une classification exhaustive du discours.

### Bibliographie

- Adam, J.-M., *Les textes: types et prototypes*, Nathan, Paris, 1992.  
Adam, J.-M., *Le récit*, PUF, Paris, 1990.  
Bahtin, M., *Probleme de literatura si estetica*, Univers, Bucuresti, 1982.  
Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.  
Cristea, T., *Grammaire structurale du français contemporain*, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1979.  
Henne, W., *Récit / Discours (Mini-précis de narratologie, 2008)*, URL <http://www.5c.be/textes/narratol.htm>, consulté le 9 mars 2015.  
Jaubert, A., *La lecture pragmatique*, Hachette, Paris, 1990.  
Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980.  
Maingueneau, D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Classiques Hachette, Paris, 1976.  
Maingueneau, D., *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1981.  
Maingueneau, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Bordas, Paris, 1990.  
Reboul, A. et Mæschler, J., *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Armand Colin, Paris, 1998.  
Ricœur, P., *Temps et récit*, Tome II (*La configuration dans le récit de fiction*), Éditions du Seuil, Paris, 1984.  
Roventă-Frumușani, D., *Analiza discursului. Ipoteze și ipostaze*, Editura Tritonic, București, 2004.  
Tușescu, M., *Du mot au texte*, Cavallioti, București, 1996.  
Tușescu, M., *L'Argumentation*, Cavallioti, București, 2002.